

Programme de conservation de la Chevêche d'Athéna dans le canton de Genève

Rapport 2019



C. Meisser - juin 2018

Réalisé par :



GOBG
43 ch. des Bouveries
CH-1284 Chancy, Suisse
info@gobg.ch www.gobg.ch

Avec le soutien de :



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

DT - OCAN
Office cantonal de l'agriculture
et de la nature

Genève, le 8 mars 2020

Auteur : Christian Meisser (christian.meisser@gobg.ch)

Avec les contributions de Patrick Albrecht et Christian Fossierat

Table des matières

| | | |
|----------|---|----------|
| 1 | Introduction..... | 3 |
| 2 | Activités du groupe d'étude | 3 |
| 2.1 | Généralités..... | 3 |
| 2.2 | Recensements printaniers | 3 |
| 2.3 | Nichoirs et cavités..... | 4 |
| 2.4 | Recherches complémentaires de nichées | 4 |
| 2.5 | Animations, information et conseils..... | 5 |
| 3 | Résultats et discussion pour 2019..... | 5 |
| 3.1 | Territoires et couples recensés en 2019..... | 5 |
| 3.2 | Proportion de sites réoccupés | 6 |
| 3.3 | Densité et proximité des couples | 6 |
| 3.4 | Résultats de la reproduction 2019 | 7 |
| 3.5 | Baguage et contrôles en 2019 | 7 |

Remerciements

1 Introduction

La Chevêche d'Athéna fait l'objet d'un programme de conservation et de suivi dans le canton de Genève depuis 1983. Ce programme a été initié par le Groupe des Jeunes de « Nos Oiseaux », section Genève. Depuis 2012, le travail du groupe d'étude « Chevêche » s'inscrit dans les activités du Groupe Ornithologique du Bassin Genevois (GOBG). Le programme est soutenu par l'Etat de Genève. Une première convention a fixé le cadre de la collaboration pour la période 2012-2015 ; puis elle a été renouvelée et adaptée pour les quatre années suivantes, en deux étapes (2016-2017, 2018-2019).

Comme les sept précédents rapports, ce document annuel 2019 présente les activités de conservation et de suivi, ainsi que les principaux résultats. Il précise l'état des effectifs des différentes sous-populations genevoises et donne quelques résultats de la nidification. Il renseigne également sur les reprises et contrôles d'oiseaux effectués durant l'année.

2 Activités du groupe d'étude

2.1 Généralités

Dans la continuité des années précédentes, les activités du programme se composent principalement de cinq volets :

- Le recensement des mâles chanteurs entre fin février et mi-avril ;
- Le contrôle des niochirs et des cavités connues entre fin mai et fin juin ;
- La recherche de nichées supplémentaires, principalement celles en cavités naturelles ; ce travail s'effectuant en début de soirée principalement entre mi-juin et mi-juillet ;
- L'entretien de l'ensemble des niochirs, leur remplacement, ainsi que la pose de nouveaux niochirs, activités réalisées tout au long de l'année, mais essentiellement en automne et en hiver ;
- Les animations, informations et conseils auprès des agriculteurs, propriétaires fonciers, particuliers et collectivités, pour des sujets en rapport avec la protection de la Chevêche et de son habitat. Ce travail de sensibilisation vise en particulier les personnes directement concernées par les sites de nidification (exploitants agricoles, propriétaires).

Les points 2.2 à 2.5 précisent, pour chaque volet, l'étendue et l'intensité du suivi en 2019.

2.2 Recensements printaniers

Les superficies couvertes en 2019 lors des recensements des cinq noyaux de population du canton de Genève sont comparables à celles des années précédentes : environ 29 km² environ pour Arve & Lac, 5 km² entre Arve & Aire, 16 km² entre Aire & Rhône (Champagne et plaine de l'Aire), 8 km² pour le Mandement et 2 km² à Bellevue/Collex-Bossy. Ainsi, ce sont toujours 60 km² environ qui ont été couverts entre fin février et mi-avril 2019. La figure 1 du rapport (identique à celle du document de 2015) présente les 5 secteurs.

Au total, 14 soirées de prospection ont été réalisées, totalisant 213 points d'écoute. Cette valeur se situe dans la fourchette des six années précédentes (184 – 269). Le temps passé correspond à plus de 50 heures, soit un investissement similaire aux années précédentes.

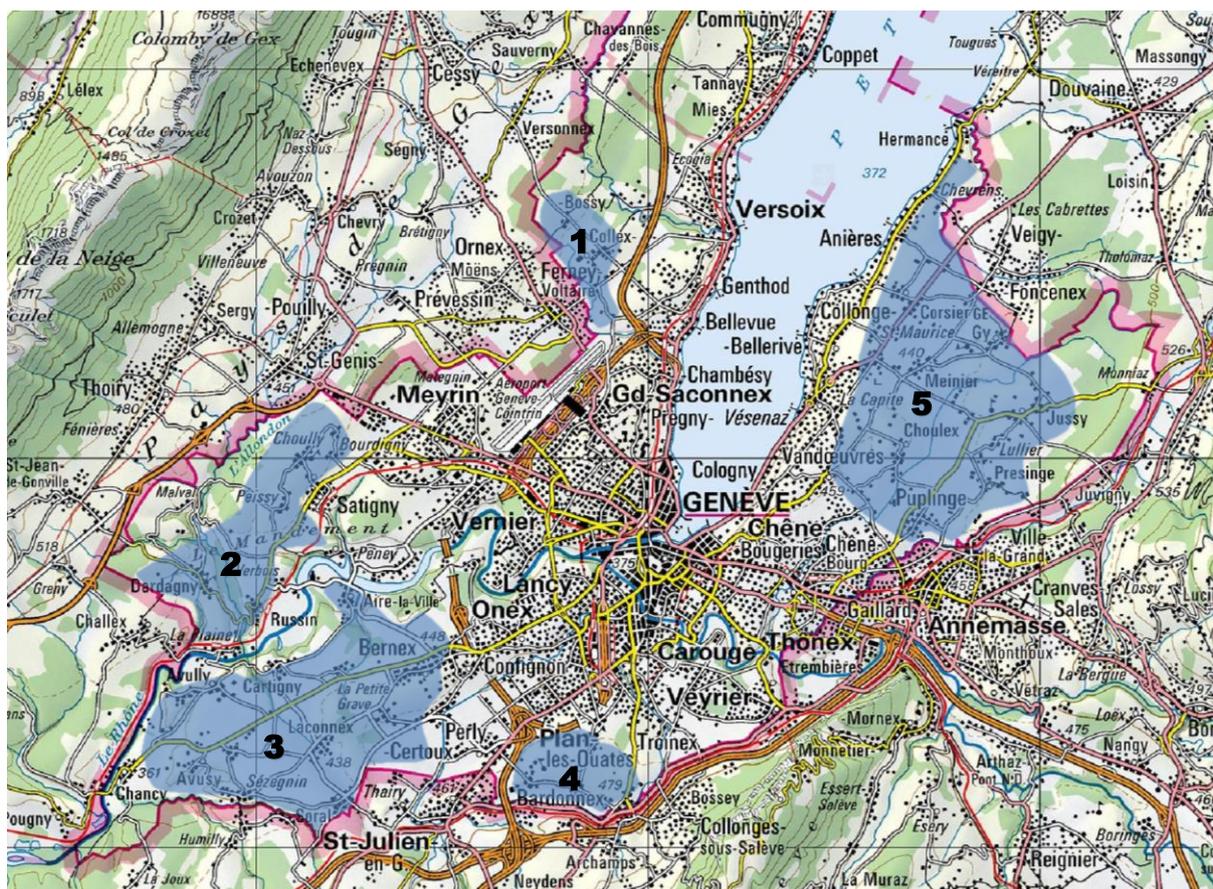


Figure 1 : Les 5 secteurs occupés par des Chevêches dans le canton de Genève et environs (hachures bleues).

1 Collex-Bossy et environs - 2 Mandement - 3 Aire & Rhône - 4 Arve & Aire - 5 Arve & Lac.

L'espèce n'est pas présente à Céligny.

2.3 Nichoirs et cavités

Les contrôles des nichoirs s'effectuent tant pour le suivi de la nidification que pour l'entretien et les réparations des nichoirs, y compris le nettoyage d'automne-hiver. Cette dernière tâche est importante pour les nichoirs qui n'ont pas été occupés par la petite chouette et pour lesquels il faut souvent évacuer d'anciens nids de passereaux, généralement volumineux, qui pourraient hypothéquer une nouvelle installation de Chevêches l'année suivante.

139 nichoirs ont été contrôlés au moins une fois en 2019. En janvier 2020, le nombre total de nichoirs est de 146 sur le canton. A cela s'ajoute une vingtaine de cavités naturelles régulièrement suivies (observations à distance principalement) pour détecter des indices de présence de poussins (cf. 2.4).

2.4 Recherches complémentaires de nichées

Dans le but de détecter des familles issues de cavités naturelles, 83 points d'écoute¹ ont été effectués, répartis sur 14 soirées entre mi-juin et mi-juillet. Les points visités sont des sites de nidification naturels connus ou suspectés. Ces prospections ont été menées sur la base des indices de présence détectés au printemps. L'intensité de ces recherches en 2019 a été similaire à celle des années précédentes.

¹ Pour chaque passage, le temps d'écoute et d'observation est variable, dépendant des conditions locales (météo, activités humaines alentour, etc.) et de l'heure. Il peut varier de quelques minutes à près d'une heure. Certains sites sont visités plusieurs fois, en particulier en cas de résultat négatif au(x) passage(s) précédent(s).

2.5 Animations, information et conseils

Comme toutes les années impaires, plus de 100 curieux de nature nocturne ont participé à « la nuit de la Chouette ». Cette 13^{ème} édition s'est tenue à la ferme de la Touvière, au Carre d'Aval (Meinier). Après quelques présentations - les chouettes, les chèvres et les cultures de la ferme précitée - les participants ont été accompagnés en balade (quatre itinéraires différents) et ont pu entendre plusieurs espèces de rapaces nocturnes. Au retour, ils se sont réchauffés grâce à un buffet campagnard composé de produits locaux.

Durant l'année écoulée, le groupe « Chevêche » a également répondu à diverses sollicitations de particuliers concernant la pose de nichoirs et la conservation de l'habitat de la Chevêche. Il a notamment apporté des conseils aux exploitants agricoles de plusieurs réseaux agro-environnementaux.

3 Résultats et discussion pour 2019

3.1 Territoires et couples recensés en 2019

Le tableau 1 présente les résultats par secteur pour 2019, en l'occurrence le nombre de territoires² et de couples. Deux territoires recensés en Haute-Savoie à quelques centaines de mètres de la frontière ont également été notés en Champagne.

Les effectifs du printemps 2019 atteignent 75 territoires, soit la valeur la plus élevée recensée depuis 1996 et l'instauration du suivi printanier sur tout le canton ! Entre 2015 et 2018, les effectifs ont fluctué entre 68 et 74 territoires (fig. 1).

A l'échelle des secteurs, on relève une belle stabilité, à l'exception d'Arve & Lac, qui progresse encore (+5). A noter que le site déserté en 2018 à Collex-Bossy (le seul pour ce secteur) a été à nouveau occupé (tab. 1).

Le nombre de couples confirmés est de 50, soit à nouveau 67 % de l'ensemble des territoires. Sachant qu'il est parfois difficile d'attester la présence d'un couple, notamment si la reproduction échoue, on peut estimer que le nombre réel des paires doit se situer entre 50 et 65.

| Secteurs | Territoires 2019 | Couples 2019 |
|--|------------------|--------------|
| Collex-Bossy / Bellevue | 1 (+1) | 1 (+1) |
| Mandement | 6 (-1) | 6 (+1) |
| Aire & Rhône (Champagne) Norcier (Haute-Savoie) | 17 (+1) 2 | 10 (-) |
| Arve & Aire | 8 (-) | 4 (-3) |
| Arve & Lac | 43 (+5) | 29 (+4) |
| Total canton de Genève | 75 (+6) | 50 (+3) |
| Total Haute-Savoie | 2 | |

Tableau 1 : Territoires et couples recensés en 2019, par secteur. Canton de Genève et France voisine. Les valeurs entre parenthèses correspondent à l'évolution entre 2018 et 2019.

² Présence confirmée d'au moins un oiseau sur un site donné, au printemps.

38 couples se sont reproduits dans des nichoirs, ce qui représente la moitié des territoires et les 3/4 des couples certains. Considérant l'estimation des couples précitée (50-65), la proportion réelle des couples en nichoirs doit probablement se situer autour de 3/5, voire plus, ce qui atteste (à Genève tout au moins) de la forte dépendance de l'espèce à ces cavités artificielles. Cette proportion est en augmentation : en 2017 elle était estimée à 2/5.

Entre Arve & Lac, ce phénomène est particulièrement évident en raison de la croissance des effectifs. Ainsi, en 2019, 6 nichoirs ont été occupés pour la première fois. Ils avaient tous été posés relativement « récemment »³ (1 en 2014, 3 en 2015 et 2 en 2017).

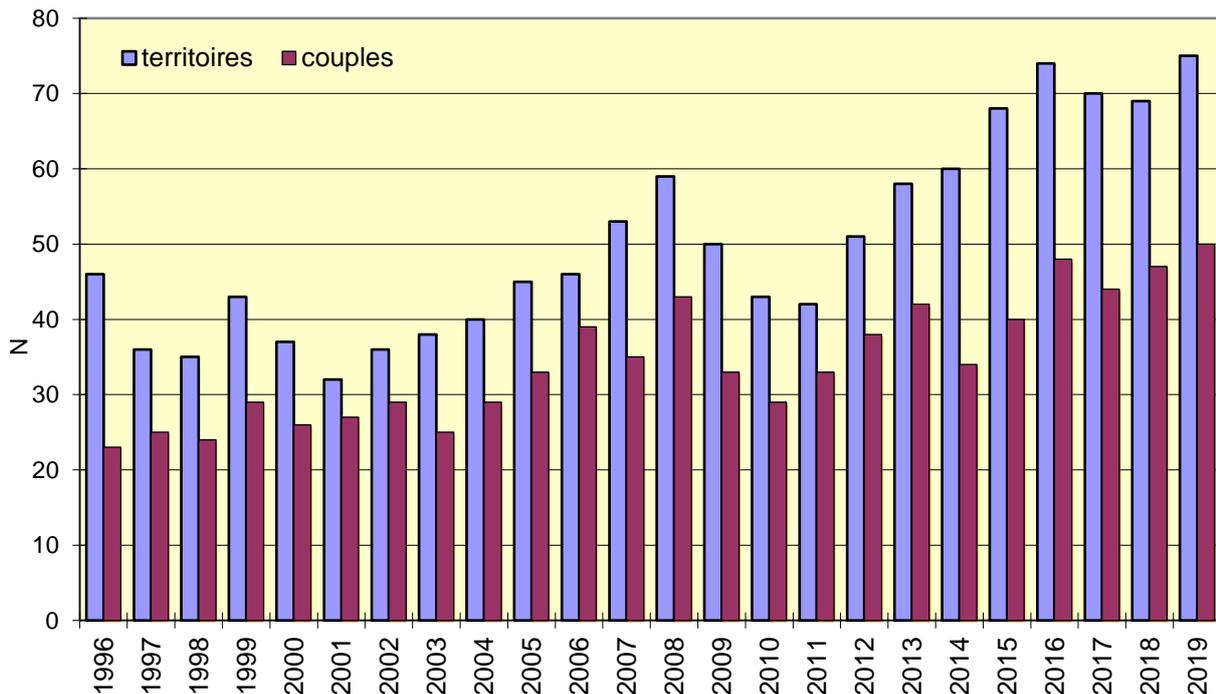


Figure 2 : Evolution du nombre de territoires et de couples recensés dans le Canton de Genève, de 1996 à 2019.

3.2 Proportion de sites réoccupés

Le taux de réoccupation des territoires de 2018 à 2019 est élevé - en l'occurrence 84% - et se situe dans la moyenne des 3 précédentes comparaisons interannuelles (cf. rapport 2018).

3.3 Densité et proximité des couples

La densité des Chevêches est de 1.25 territoires par km² à l'échelle du canton (75 terr. pour les 60 km² considérés comme potentiellement favorables). Les plus fortes densités sont logiquement notées entre Arve & Lac. La densité du secteur est proche de 1.5 terr./km², alors que le noyau principal atteint 2.5 (20 terr. sur 8 km²).

³ L'occupation d'un nouveau nichoir en moins de trois ans est plutôt considérée comme rapide pour la Chevêche.

Corolaire à cette forte occupation de l'espace, les distances entre couples sont parfois réduites. On note ainsi 2 cas où des sites occupés sont espacés de moins de 200 m et 6 de moins de 300 m. Pour au moins 6 de ces 8 cas, les « duos » de couples concernés se sont reproduits avec succès. On peut en déduire que la proximité (voire la superposition) des territoires n'est pas problématique, notamment concernant les ressources alimentaires.

3.4 Résultats de la reproduction 2019

Parmi 44 couples dont les résultats de la nidification sont partiellement connus, 37 ont produit un ou des jeunes au nid, soit une proportion⁴ réjouissante de 84 %. Les données collectées, parfois incomplètes, ne permettent toutefois pas de conclure que ces 37 nichées sont toutes arrivées à terme avec succès.

Concernant les 7 pontes infructueuses, 2 ont été prédatées, très probablement par la fouine. Les 5 autres sont des pontes stériles ou abandonnées pour des raisons inconnues.

Les informations détaillées collectées pour 28 nichées (toutes en nichoir) indiquent que le nombre d'œufs par nid est de 3.3 en moyenne. Cette valeur s'inscrit dans la fourchette basse des cinq années précédentes (3.1 à 4.0). Le nombre de poussins par nid est 2.4 poussins/nid, valeur plutôt modeste et identique à 2018. La mortalité probable de poussins très jeunes (pas d'indices détectables dans la litière lors des contrôles) et les pontes stériles et/ou abandonnées expliquent cette diminution par rapport au nombre d'œufs par nid. Enfin, le nombre de jeunes envolés est indicatif et est estimé comme en 2018 à 2.0 jeunes envolés/nid, soit un résultat assez médiocre.

En synthèse, les résultats de la reproduction sont encore une fois assez contrastés : un nombre élevé de couples produit des poussins, mais en revanche la taille moyenne des nichées semble modeste (cette affirmation ne pouvant bien entendu être posée que pour les couples dont les résultats de reproduction sont connus).

3.5 Bagueage et contrôles en 2019

49 poussins ont été bagués durant l'année.

18 oiseaux adultes ont été contrôlés, dont 13 étaient déjà bagués (12 femelles et 1 mâle). La proportion de « nouveaux » adultes en 2019 est de 28%, soit une valeur dans la moyenne des sept années précédentes (de 16 à 44%).

Parmi les 13 oiseaux repris, 7 avaient initialement été bagués comme poussin. Tous ont logiquement effectué un déplacement pour s'établir sur leur nouveau territoire, dont 3 individus ont changé de secteur (2 du Mandement à la Champagne et le 3^{ème} dans le sens inverse). L'âge de ces 7 oiseaux est précisément connu ; ils sont nés entre 2013 et 2018 (moyenne d'âge de 2.4 ans en 2019).

Les 6 autres adultes repris en 2019 avaient été bagués à l'âge adulte. Ils n'ont depuis pas changé de territoire. Leur âge minimal était de 2 à 6 ans en 2019 (moyenne de 4 ans minimum).

⁴ Il faut toutefois noter que la proportion calculée est partielle et qu'elle est probablement surestimée par rapport à l'ensemble des territoires, car il est logiquement plus aisé de trouver des poussins que d'attester avec certitude l'échec d'une nidification.

Remerciements

Le groupe « Chevêche » du GOBG remercie :

- Les personnes qui ont contribué aux recensements printaniers ainsi que toutes les personnes qui ont saisi des données sur www.ornitho.ch. Ces informations sont très précieuses pour compléter les connaissances.
- L'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN - DT) de l'Etat de Genève, qui a soutenu le travail de terrain.
- Tous les propriétaires et exploitant-e-s agricoles qui hébergent des nichoirs et/ou des chevêches, qui nous accueillent chaleureusement année après année et qui nous renseignent sur « leurs » chouettes.
- Les exploitant-e-s agricoles de la ferme de la Touvière, qui ont accueilli « La nuit de la Chouette » et qui ont activement contribué à la réussite de cet événement.